

FORUM MED^{IA}

Forum Méditerranéen de
l'Intelligence Artificielle

PRIX DE RECHERCHE FORUM MED IA

VALORISER LA
RECHERCHE EN IA POUR
LES DÉFIS
MÉDITERRANÉENS.

5 novembre 2026 · Palais du Pharo · Marseille

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

Le **Prix de recherche FORUM MED IA** s'inscrit dans la vision de la troisième édition du [Forum méditerranéen de l'intelligence artificielle \(FORUM MED IA\)](#) : bâtir une troisième voie méditerranéenne de l'intelligence artificielle. Il vise à **identifier et mettre en visibilité des projets de recherche mobilisant l'IA pour répondre aux défis sociaux, environnementaux et économiques de la région méditerranéenne**, tout en renforçant les liens entre la recherche et les acteurs socio-économiques.

Le Prix de recherche s'inscrit dans le cadre de **Sila - l'Initiative France-Méditerranée pour l'Intelligence Artificielle**, financée par le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)** via le **Fonds Équipe France (FEF+)** et mise en œuvre par **Expertise France**, et est organisé dans le cadre de la troisième édition du **FORUM MED IA 2026**, initié par la **Délégation interministérielle à la Méditerranée (DIMED)**. Le Prix est porté par **Expertise France**, l'**Institut de recherche pour le développement (IRD)** et **ANIMA Investment Network**.

Dans une logique de coopération régionale, le Prix met en valeur des projets développés depuis la Méditerranée et encourage les échanges entre les écosystèmes de recherche, d'innovation et d'investissement des cinq pays d'intervention de l'initiative Sila : **Algérie, Égypte, Liban, Maroc et Tunisie**.

2. PRÉSENTATION DU PRIX

Le Prix de recherche **FORUM MED IA** distingue des projets de recherche innovants mobilisant l'intelligence artificielle, dont le porteur ou la structure d'affiliation est établi en Algérie, en Égypte, au Liban, au Maroc ou en Tunisie.

Porté conjointement par Expertise France, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et ANIMA Investment Network, il vise à valoriser l'excellence scientifique, à renforcer les liens entre la recherche et les acteurs socio-économiques, et à favoriser l'émergence de solutions répondant aux enjeux des pays de la région méditerranéenne. Il se décline en deux catégories : le Prix Innovation sociale et le Prix Innovation économique. Une candidature unique est déposée, sans que le candidat ait à choisir une catégorie.

Six candidatures seront retenues. Les candidats retenus bénéficieront d'un accompagnement ciblé pour renforcer la présentation et la valorisation de leur projet, avant de le présenter lors du **FORUM MED IA 2026**, le 5 novembre 2026 au Palais du Pharo à Marseille, devant des acteurs internationaux de la recherche, de l'innovation et de l'investissement.

3. LES DEUX CATÉGORIES

3.1 Prix Innovation sociale

Financé par l'IRD, ce prix distingue un projet mobilisant l'intelligence artificielle pour répondre à un enjeu d'intérêt général et générer un impact social ou environnemental, notamment dans les

domaines de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, de la mer et du littoral, du développement durable ou de l'inclusion.

3.2 Prix Innovation économique

Financé par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), ce prix distingue un projet mobilisant l'intelligence artificielle pour développer une solution à fort potentiel économique, notamment en matière de valorisation de la recherche, de transfert technologique, d'industrialisation, de création d'activité ou de création de valeur, y compris dans les secteurs agricole et agroalimentaire ainsi que dans les activités maritimes et l'économie bleue.

Un lauréat sera désigné dans chacune des deux catégories et chacun recevra **une dotation de 5 000 €**. La dotation couvre des achats, des prestations, de la sous-traitance et du temps de calcul, à l'exclusion des frais de personnel. La remise des prix se tiendra **le 5 novembre 2026 au Palais du Pharo, à Marseille**.

4. ÉLIGIBILITÉ

4.1 Conditions d'éligibilité

- **Ancrage géographique** : le candidat ou l'organisation à laquelle il est affilié doit être établi dans l'un des cinq pays éligibles : Algérie, Égypte, Liban, Maroc ou Tunisie.
- **Domaine** : le projet doit reposer sur une application concrète de l'intelligence artificielle, développée ou en cours de développement, et non sur un simple recours à des outils existants.
- **Maturité** : aucun niveau de maturité technologique n'est imposé ; les projets sont éligibles quel que soit leur TRL.
- **Dépôt** : le dossier doit être soumis avant le 21 septembre 2026 à 23h59 (heure de Paris, UTC+2) sur la plateforme de dépôt en ligne et comporter l'ensemble des pièces demandées. Toute candidature déposée après cette date ne sera pas examinée.

Les conditions d'éligibilité sont identiques pour les deux catégories et un formulaire de candidature unique est utilisé. Le candidat n'a pas à choisir de catégorie au dépôt : l'attribution de chaque projet à l'une des deux catégories — **Prix Innovation sociale** ou **Prix Innovation économique** — est décidée par le jury au stade de l'évaluation.

4.2 Profils et structures éligibles

- Chercheurs et enseignants-chercheurs.
- Doctorants et post-doctorants.
- Équipes et laboratoires de recherche.
- Universités et établissements d'enseignement supérieur.
- Jeunes entreprises innovantes et spin-offs issues de la recherche.

5. CRITÈRES D'ÉVALUATION

CRITÈRE
Qualité scientifique et innovation
Pertinence méditerranéenne et Objectifs de développement durable (ODD)
Frugalité, souveraineté et éthique
Critère propre à la catégorie attribuée par le jury
Équipe et faisabilité

À NOTER : *les candidatures portées ou codirigées par des femmes sont particulièrement encouragées.*

Gouvernance du jury. Le jury réunit des représentants d'Expertise France, de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et d'ANIMA Investment Network, ainsi que des personnalités qualifiées issues des communautés de la recherche, de l'innovation et de l'investissement, choisies pour leur expertise en intelligence artificielle et leur connaissance de la région méditerranéenne. Ses membres sont désignés conjointement par les trois organisations partenaires et la composition définitive du jury est publiée sur la page de l'appel.

Le jury attribue chaque projet à l'une des deux catégories, délibère à huis clos sur la base de la grille d'évaluation et désigne un lauréat par catégorie .

6. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures devront être déposées exclusivement sur la plateforme avant le 21 septembre 2026 à 23h59 (heure de Paris, UTC+2). Le formulaire de candidature, unique et bilingue, est commun aux deux catégories et ne demande pas au candidat de choisir entre elles. Seuls les dossiers complets et éligibles seront évalués. Les six candidats retenus seront sélectionnés exclusivement sur dossier, sans entretien. Le règlement, le formulaire, la grille d'évaluation et les modalités pratiques seront publiés à l'ouverture officielle de l'appel.

7. CALENDRIER

ÉTAPE	CALENDRIER
Ouverture de l'appel	21 août 2026
Clôture des candidatures	21 septembre 2026 à 23h59 (heure de Paris, UTC+2)
Évaluation des candidatures	Seconde moitié de septembre 2026
Sélection sur dossier des six candidats retenus	Fin septembre 2026
Atelier de préparation en ligne des candidats retenus	Octobre 2026 · date communiquée aux finalistes
Pitch final des six candidats retenus	5 novembre 2026
Remise des prix · FORUM MED IA 2026, Palais du Pharo, Marseille	5 novembre 2026

8. INFORMATIONS PRATIQUES

En **octobre 2026**, les six candidats sélectionnés participeront à un **atelier de préparation en ligne d'une journée**. Cet atelier aura pour objectif de les préparer à la finale, notamment en les accompagnant dans la structuration d'un pitch court et percutant, la formulation claire de leur proposition de valeur et l'adaptation de leur présentation à un public réunissant chercheurs, entrepreneurs, investisseurs et décideurs publics.

Les partenaires du Prix accompagneront les candidats dans l'élaboration de leur **pitch deck**, la consolidation de leur **modèle économique** et le renforcement de leur **proposition de valeur** à destination des investisseurs. Ils les aideront également à rendre leur innovation scientifique accessible à un public non spécialiste, sans en compromettre la rigueur. Chaque candidat bénéficiera d'un retour individualisé sur sa présentation.

La participation à l'atelier de préparation ainsi qu'au Forum est attendue de l'ensemble des candidats sélectionnés. En cas d'empêchement indépendant de leur volonté, notamment en raison d'un refus de visa, d'une impossibilité de déplacement ou d'un cas de force majeure, des modalités adaptées pourront être examinées avec les organisateurs, sans remettre en cause leur sélection.

Les candidats sélectionnés devront être disponibles pour se rendre à Marseille et participer à la finale, qui se tiendra le **5 novembre 2026 au Palais du Pharo**, dans le cadre du Forum méditerranéen de l'intelligence artificielle (FORUM MED IA). Ils y présenteront leur projet devant un jury d'experts et un public international. À l'issue des pitches, le jury délibérera à huis clos et désignera un lauréat dans chacune des deux catégories.

Pour les candidats sélectionnés résidant hors de France, **Expertise France prendra en charge le transport aérien ainsi que l'hébergement à Marseille**. Expertise France fournira également une lettre officielle d'invitation et pourra accompagner, lorsque cela est nécessaire, les démarches

liées à la demande de visa. La délivrance du visa demeure toutefois soumise à la décision des autorités consulaires compétentes.

Au-delà de la cérémonie de remise des Prix, les candidats sélectionnés et les lauréats seront associés à la dynamique collaborative du **réseau méditerranéen de l'IA**. Ils pourront bénéficier de mises en relation avec les laboratoires, entreprises et investisseurs présents au Forum, participer aux activités de networking portées dans le cadre de l'initiative **Sila** et bénéficier d'actions de valorisation de leur projet par l'IRD et ANIMA Investment Network dans les mois suivant l'événement.

9. PARTENAIRES CLÉS

Expertise France



Agence publique, **Expertise France** est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.

[Site web](#)

Institut de recherche pour le développement (IRD)



L'**Institut de recherche pour le développement (IRD)** contribue à renforcer la résilience des sociétés face aux bouleversements globaux. Il est présent dans plus de 50 pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et du Pacifique, ainsi qu'en France hexagonale et dans les Outre-mer. Ses activités de recherche répondent de manière concrète à des besoins prioritaires : atténuation et adaptation aux changements climatiques, lutte contre la pauvreté et les inégalités, préservation de la biodiversité, accès aux soins, prise en compte des dynamiques sociales. Les questions de recherche sont élaborées avec les acteurs de terrain et les populations locales. Les équipes croisent les regards, les disciplines et les connaissances à travers des partenariats de long terme pour construire des solutions robustes et à fort impact.

[Site web](#)

ANIMA Investment Network



Créé en 2006 dans le cadre du processus de Barcelone / partenariat Euromed, le réseau ANIMA regroupe 70 organisations membres dans 20 pays et plus de 400 experts et partenaires mobilisables. Il a pour objectif de promouvoir le développement économique entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, et de développer des partenariats durables grâce aux services de conseil, au renforcement des capacités, au réseautage et à l'ingénierie de projets.

[Site web](#)

10. CONTACT ET DONNÉES PERSONNELLES

10.1 Point de contact

Toute question relative à l'appel à candidatures peut être adressée à : aymen.bouazizi@expertisefrance.fr

10.2 Protection des données personnelles

Responsable du traitement. Les données à caractère personnel collectées dans le cadre du présent appel à candidatures sont traitées par Expertise France, en qualité de responsable du traitement.

Finalités et base juridique. Ces données sont traitées uniquement aux fins de gestion des candidatures, de mise en œuvre du processus d'évaluation, d'organisation logistique du Forum et de communication autour du Prix. La base juridique du traitement repose sur l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Destinataires. Les données sont accessibles, dans la limite de leurs attributions respectives, aux équipes d'Expertise France, de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et d'ANIMA Investment Network, ainsi qu'aux membres du jury impliqués dans le processus d'évaluation, tenus à une obligation de confidentialité. En dehors de ces destinataires, aucune donnée n'est communiquée à des tiers.

Durée de conservation. Les données sont conservées pendant une durée de 24 mois à compter de la date de clôture de l'appel à candidatures, puis supprimées ou archivées conformément aux règles applicables.

Droits des candidats. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque candidat dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et d'opposition et, lorsque cela est applicable, d'un droit à la portabilité de ses données. Ces droits peuvent être exercés via le [formulaire en ligne dédié](#). Chaque candidat dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité française de protection des données.